Chroniques d'Archimède
UMR 7044
Programmes transversaux
1 | 2020

Jean-Marie Husser
Professeur émérite
Université de Strasbourg
jeanmarie.husser@unistra.fr

Les gestes rituels
Traces matérielles et interprétations
Responsable : Jean-Marie Husser

La plupart des axes de recherche de l'UMR ou des champs de spécialisation de ses membres croisent d'une façon ou d'une autre la question des pratiques sociales, des rites ou des gestes de manière générale. Établir la matérialité précise des gestes, professionnels, religieux, quotidiens, est l'une des difficultés majeures de la recherche historique, tant pour l'historien que pour l'archéologue ; seuls les anthropologues et les sociologues sont en mesure de les observer dans leur réalité éphémère. Les traces laissées par un geste sont de deux ordres : matérielles, et elles relèvent de la recherche archéologique, ou conceptuelles, et elles trouvent alors éventuellement une expression dans les textes (descriptions, commentaires, etc.) ou dans les images (illustrations, symboles, décors d'objets ou de monuments, etc.). Le croisement de ces sources – objets archéologiques, textes sur tous supports, images de toutes natures – est le seul moyen d'appréhender un objet historique aussi fugace, et l'archéologue a souvent besoin du témoignage des textes et des images pour interpréter l'objet muet. L'attention portée au geste engage par conséquent la totalité des ressources d'investigation des disciplines historiques et est particulièrement propre à fédérer les compétences d'une unité de recherche pluridisciplinaire comme l'UMR 7044. La thématique transverse de ce programme est donc celle des rituels, entendus dans un sens large, anthropologique, et non spécifiquement religieux. Les rituels comme pratiques collectives et codifiées, répétitives selon des rythmes réguliers (journaliers, annuels, etc.) ou des occurrences occasionnelles (rites funéraires, rites de passages, de guerre, de fondation, etc.). Elle s'articule en deux temps : établir la matérialité du geste avant d'en expliciter la signification. Il s'agit donc de partir des traces matérielles immédiates ou directes du rituel – vestiges architecturaux, restes humains, objets, déchets du rituel, textes ou image pris dans la pratique même – desquelles il est possible d'induire un comportement rituel. La confrontation à d'autres sources documentaires, notamment iconographiques, épigraphiques et textuelles, mais aussi à un référentiel ethnologique et anthropologique, aide à la restitution aussi précise que possible de la matérialité des gestes accomplis avant de tenter d'en dégager la signification. La problématique générale de ce programme est donc d'ordre épistémologique : elle consiste à mettre en commun les techniques d'analyse des traces matérielles directes du rituel dans l'optique de tenter d'en restituer les gestes et d'évaluer de façon critique les rapports entre les traces matérielles directes du rituel et ce que nous en savons par les autres sources documentaires. Ces dernières sont souvent en décalage par rapport aux témoignages matériels, et l'écart entre ces deux types de sources doit être très précisément mesuré et analysé avant d'utiliser les secondes pour interpréter les premières. En effet, cette documentation « secondaire » ne témoigne jamais du geste de façon neutre, mais toujours par le biais d'une interprétation que le chercheur prend rarement la peine d'expliciter : commentaire (explicite ou implicite), mise en récit, représentation stéréotypée, allusion furtive, témoignage non vérifié, point de vue extérieur, etc. C'est précisément la nature de ce décalage et les difficultés qui en résultent qui font l'objet de ce programme, à travers des études de cas puisés dans les différents champs de recherche des participants au programme. Ce programme transversal à portée épistémologique développe une réflexion collective et interdisciplinaire entre archéologues, philologues, historiens et anthropologues, spécialistes des vestiges matériels, des textes, des images et des témoignages, au sein de l'UMR. Quatre séances ont été organisées en 2018.

Les interventions de Rose-Marie Arbogast (25 mai 2018 : « Les assemblages fauniques insolites du Néolithique du nord de la France. Des déchets du rituel ? ») et de Patrice Méniel (6 juin 2018 : « Dépôts d'ossements dans des contextes rituels et sacrifices d'animaux en Gaule »), tous deux archéozoologues, ont portés sur l'interprétation des assemblages fauniques non-domestiques dans le Néolithique et

le second âge du Fer. La première difficulté est ici celle de l'identification du caractère non-domestique des assemblages concernés. Les critères pris en compte sont le contexte topographique (localisation par rapport à celle des habitats, association éventuelle avec des structures remarquables interprétable comme des lieux de culte) et la composition des séries (choix des espèces, des parties anatomiques, degré de fragmentation, techniques de découpe…). L'interprétation repose sur l'examen des caractéristiques des ensembles, mais aussi sur le détour, incontournable, par les deux référentiels externes que constituent les données ethnologiques et les données historiques (textes grecs et romains pour le second âge du Fer). Les configurations présentées sont parfois ambigües, notamment pour ce qui concerne les plus insolites. Certaines se répètent cependant, ce qui permet de les inscrire dans des séries cohérentes et d'identifier des comportements récurrents renvoyant vers des actions rituelles.

La séance animée par Christian Jeunesse (16 novembre 2018 : « Interpréter les dépôts enfouis protohistoriques et les offrandes des sanctuaires grecs : l'apport de l'ethnologie ») a porté sur les dépôts métalliques des âges des métaux en Europe. Après une présentation générale du phénomène, la réflexion a porté sur l'apport potentiel pour l'interprétation de deux types de comportements analogues : d'un côté les accumulations d'objets commémoratifs conservés dans les sanctuaires de la Grèce antique, de l'autre les « trésors » claniques ou lignagers des sociétés tribales de l'Asie du Sud-Est. La partie consacrée à la Grèce a été centrée sur l'analyse de la célèbre inscription gravée listant les objets conservés dans le sanctuaire d'Athéna à Lindos (Rhodes) et apportant également des détails sur leur histoire, les circonstances de leur dépôt et l'identité des donateurs. Parmi les analogies avec certains au moins des dépôts protohistoriques de l'Europe continentale, on peut relever l'importance des armes (des trophées illustrant les moments les plus marquants de l'histoire guerrière de la cité) et l'ampleur du spectre chronologique concerné, la situation « photographié » par la liste gravée étant le résultat de donations échelonnées sur plus d'un demi-millénaire. Dans la comparaison entre temples grecs et dépôts de l'Europe « barbare », la différence majeure tient à ce que les armes des sanctuaires grecs sont des « objets de mémoire » destinées à rester visible, alors que l'enfouissement des objets des dépôts des âges des métaux de l'Europe continentale les rend à jamais invisibles. Ce qui, dans le corpus ethnographique, se rapproche le plus de ces deux pratiques, ce sont les objets accumulés dans les trésors conservés dans les maisons des ancêtres des groupes de descendance qui forment l'armature sociale d'une partie des sociétés tribales de l'Asie du Sud-Est. Il s'agit d'objets précieux présentant la particularité d'être non-aliénables, qui incarnent la puissance et le prestige du clan ou du lignage et qui constituent un lien tangible avec le passé. Certains ont été offerts à l'ancêtre fondateur à l'occasion d'un voyage dans le monde des esprits et des divinités, témoignant d'une circulation des biens du monde surnaturel vers le monde sensible. D'autres renvoient à des événements guerriers ou à d'autres moments cruciaux de l'histoire du groupe. À l'instar des armes des sanctuaires grecs, ils possèdent une biographie dont les moments saillants sont remémorés lors des cérémonies. Là aussi, le spectre chronologique peut couvrir plusieurs siècles. Le degré de visibilité est à mi-chemin de ceux observés pour les deux autres catégories d'assemblages examinés : ils restent invisibles la plupart du temps, n'étant manipulés et exhibés que dans des contextes cérémoniels particuliers.

La séance consacrée au Proche-Orient antique (27 novembre 2018) s'est adossée à deux conférences complémentaires consacrées l'une aux traces de rituels dans les temples de Mari, l'autre aux installations rituelles du « mausolée » des rois d'Ur, Irak (fin IIIe millénaire av. J.-C.) et présentées respectivement par Dominique Beyer (« Traces de rituels dans les temples de Mari, Syrie – IIIe millénaire av. J.-C. ») et Philippe Quenet (« Les installations rituelles du « mausolée » des rois d'Ur, Irak – fin IIIe millénaire av. J.-C. »). Les communications ont porté autant sur des vestiges immobiliers (par exemple des autels) que sur des objets mobiliers, ainsi que sur la manière dont ils contribuent à la réflexion sur la fonction des bâtiments et des pièces dans lesquels on les a découverts. La présentation des découvertes et l'historique des recherches ont été complétés par une réflexion sur les critères d'identifications et les difficultés générées par les problèmes de lecture stratigraphique. En l'absence de textes évoquant explicitement les rituels, les documents iconographiques jouent un rôle central dans le travail d'interprétation. La prise en compte des divergences d'interprétation, notamment dans le cas du « mausolée d'Ur » a servi de socle à une discussion très féconde sur la prise en compte de l'incertitude liée à l'ambiguïté d'une partie significative des vestiges archéologiques, où nous avons pu constater qu'il fallait se garder d'opposer artificiellement histoire et préhistoire, les problèmes qui se posent aux spécialistes des périodes historiques pauvres en texte n'étant, au fond, pas très éloignés de ceux que rencontrent les préhistoriens.

En 2019, quatre conférences ont été organisées.

Le 24 mai, Sylvain Perrot a présenté une intervention intitulée : « Les consécrations d'instruments sonores dans les sanctuaires grecs ». Depuis le VIIe siècle av. J.-C., les Grecs consacrent des instruments sonores à leurs divinités, comme l'attestent les découvertes de vestiges, qui portent parfois une inscription, ainsi que quelques textes, notamment des inventaires de sanctuaires. Les trois catégories traditionnelles sont représentées : instruments à insufflation (*auloi*, syrinx, *salpinx*), à tension (lyre, cithare) et à percussion (cymbales, clochettes, crotales). Dans un premier temps, S. Perrot a parlé des instruments mis au jour et de leur contexte, pour mettre en évidence les principales carac-

téristiques de ce type d'offrande (dieu/déesse, dédicant, type d'instrument et de sanctuaire). Dans un deuxième temps, ces résultats ont été confrontés aux textes permettant de compléter certaines données, notamment la consécration de cordophones qui ont disparu en contexte archéologique (inventaires de l'Acropole d'Athènes et de Délos). Enfin, dans un troisième temps, il a élaboré quelques éléments d'interprétation dans le sens d'une anthropologie de l'offrande d'instruments sonores : l'évolution du phénomène à l'époque hellénistique a été envisagée, notamment à travers la naissance d'un genre littéraire qu'est la dédicace fictive et la consécration exceptionnelle d'*auloi* de facture grecque dans le temple de l'Oxus à Takht-i-Sangin (Tadjikistan).

Dans sa conférence intitulée « Déchets dangereux. Collecte, traitement et valorisation des matières utilisées dans les rituels assyro-babyloniens (Mésopotamie, Ier millénaire av. J.-C.) » (7 juin 2019), Anne-Caroline Rendu-Loisel a présenté les nombreuses tablettes cunéiformes dégagées des sites de Syrie et d'Irak, qui remontent au Ier millénaire av. J.-C. Parmi elles, on trouve des textes prescriptifs donnant le déroulement de procédures rituelles diverses : paroles prononcées, gestes accomplis, objets manipulés, tout y est scrupuleusement décrit. Ces tablettes fonctionnent à la manière d'aide-mémoire pour l'officiant, l'expert du savoir rituel qui accomplit la procédure. De nombreuses matières et substances sont utilisées, manipulées, voire recomposées avec d'autres, dans le temps du rituel et dans un espace précisément délimité. Que deviennent ces objets agissants une fois le rituel accompli ? En effet, la fin de la procédure ne signifie pas nécessairement un arrêt de l'efficacité des matières. A.-C. Rendu-Loisel s'est alors interrogée sur les différents traitements réservés aux matières et substances à partir d'exemples concrets provenant du corpus rituel et incantatoire du Ier millénaire av. J.-C.

Une séance a été animée par Christian Jeunesse (29 novembre 2019) et a porté sur « Les maisons des ancêtres, les arbres à crânes et les grottes sacrées : topographie du rituel dans les sociétés tribales de l'Est de l'archipel indonésien ». Dans les sociétés tribales des îles de la Sonde et des Moluques, le centre névralgique de la vie rituelle se confond presque toujours avec la maison des ancêtres, celle qui fut construite naguère par le fondateur du clan ou du lignage. Elle est à la fois la résidence du descendant le plus direct du fondateur et de sa famille et un point de ralliement pour les familles du groupe de descendance installées ailleurs. Elle constitue aussi le lieu de résidence des esprits des ancêtres, copropriétaires des biens du clan et garants du respect de la coutume. Elle abrite aussi le « trésor » clanique composé de ces biens rituels anciens (*heirlooms*) qui assurent la jonction entre le présent et le passé mythique du groupe de descendance. L'espace interne de la maison fait l'objet d'une partition conditionnée par les oppositions entre public et privé, masculin et féminin, profane et sacré. Sur l'île de Sumba, les villages comportent divers petits monuments collectifs : l'arbre à crânes destiné à exposer les trophées guerriers, de petites pierres, incarnant l'esprit du village, dressées sur un petit cairn, ou encore de modestes édicules utilisés par le prêtre principal du village pour des rituels destinés à l'ensemble de la collectivité. Les clans principaux disposent d'une aire sacrificielle utilisée pour leurs propres rituels, mais aussi, parfois, pour des cérémonies de l'ensemble du village. Le paysage rituel villageois est, enfin, marqué par l'omniprésence des tombes mégalithiques qui, au même titre que les maisons des ancêtres, sont plus que de simples réceptacles : chacune d'entre elles porte un nom, possède un esprit et occupe un rang déterminé dans la hiérarchie du prestige. Dans les zones cultivées, on croise fréquemment de petits autels éphémères utilisés pour les rites agraires. Certaines grottes, ainsi que les terrains dédiés aux jeux rituels interclaniques (*pasola*) sont le théâtre de cérémonies de plus grande ampleur, à l'échelle du groupe ethnique, voire même au-delà.

Lors de la dernière rencontre de 2019 (6 décembre), Guillaume Ducœur a parlé du « Culte bouddhique des *stūpa* à l'épreuve de l'archéologie, de l'iconographie et de la philologie. Le cas du Grand *stūpa* de Sāñcī (IIIe-Ier s. av. J.-C.) ». Dans l'histoire de l'Inde, les gestes rituels n'ont laissé que peu de traces matérielles, voire aucune. Si la grande complexité de la ritualité indo-ārya védique est aujourd'hui connue, elle le doit non pas aux vestiges archéologiques, mais aux traités brāhmaniques (*Brāhmaṇa*) des écoles ritualistes. Or, les pratiques qui y sont décrites, reflètent-elles nécessairement l'agir rituel des officiants ? En absence de tout vestige archéologique remontant à la période védique (1750-600 av. J.-C.), il n'est guère possible d'évaluer l'exactitude des données. Pour pouvoir procéder à une telle évaluation, il faut recourir à des matériels de périodes plus récentes. Le Grand *stūpa* de Sāñcī, fondé par le roi maurya Aśoka qui régna de 268 à 232 av. J.-C., fut agrandi, puis embelli de quatre portes ouvragées, au cours du IIe-Ier s. av. J.-C., sous le règne des rois Śātavāhana. Ainsi, en prenant en compte l'état de conservation du Grand *stūpa* de Sāñcī, la représentation figurée d'une scène de culte rendu à ce même *stūpa* sur l'une de ses portes, et les descriptions de l'art de construire et de vénérer les *stūpa*, qu'on retrouve dans les sources textuelles bouddhiques de la même période, on peut mesurer l'éventuel décalage entre la réalité matérielle et la documentation descriptive des gestes rituels.